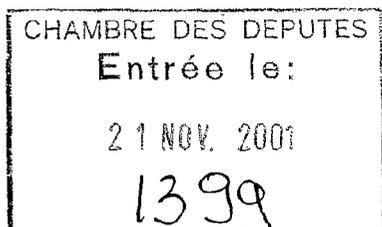


Question parlementaire N° 1399 de Monsieur le Député Claude Meisch

Luxembourg, le 21 novembre 2001



Monsieur Jean SPAUTZ
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 75 de notre Règlement, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:

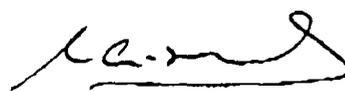
« Dans l'Accord de coalition d'août 1999, il est prévu que *pour les formations du 3^e cycle, l'accent sera mis sur des domaines spécifiques où les connaissances particulières, l'expertises et les atouts du Luxembourg peuvent être valorisés.* Tel est le cas pour les domaines bancaire, financier et celui des médias. De plus ont été entamés les travaux préparatoires à un certain nombre de nouvelles implantations et/ou formations, dont notamment la 'Luxembourg School of Finance', en coopération avec l'ABBL (Association des Banques et Banquiers du Luxembourg) et la City University de Londres.

Ainsi le projet 'Luxembourg School of Finance', longtemps attendu par le milieu financier du Grand-Duché, implique la création d'une université complète à trois cycles dédiés à la finance et aux sciences annexes.

Sachant pour autant que la mise en place et l'organisation du projet de la 'Luxembourg School of Finance' détiennent une signification et une portée notable pour l'avenir de la Place financière luxembourgeoise, j'aimerais dès lors poser la question suivante à Madame le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

- Est-ce que Madame le Ministre peut m'informer sur l'avancement des travaux préparatoires à la création de la 'Luxembourg School of Finance' ? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, aux assurances de ma très haute considération.



Claude MEISCH
Député